



## Voisin fenêtre sur ma terrasse

Par **cm3**, le **13/07/2021** à **20:45**

BonjourrnVoici mon problème : je loue une maison de village avec une cour/terrasse. J'ai aménagé et utilise cette cour pour mon commerce afin de recevoir ma clientèle avec autorisation de mon bailleur. Le problème est que la fenêtre de la chambre de ma voisine donne directement sur ma cour et régulièrement elle écoute, regarde et fait du bruit exprès. Ce sont de vieux bâtiments qui au fur et à mesure du temps ont été divisés et vendu avec arrangement. Sauf qu'aujourd'hui je ne peux pas travailler tranquillement, ni profiter de ma terrasse en toute quiétude. Que puis je faire ? Merci d'avance pour vos conseils et vos réponses

Par **amajuris**, le **14/07/2021** à **10:11**

bonjour,rnrnje suppose que la cour terrasse que vous louez appartient bien à votre bailleur.rnrnavant de louer cette maison, vous avez dû constater l'existence de cette fenêtre.rnrnce problème est à régler entre bailleur et le propriétaire du logement concerné mais si cette fenêtre existe depuis plus de trente ans, il y a prescription, vous ne pouvez rien faire.rnrnsi le logement de votre voisine et votre maison ont appartenu par le passé au même propriétaire qui a créé cette fenêtre, c'est une servitude par destination du père de famille, servitude de vue que vous devez supporté.rnrnpar contre, attention à ce que l'exercice de votre commerce ne cause pas à votre voisine une trouble anormal de voisinage (bruits).rnrnsalutations